



ATELIER COLLECTIVITÉ

SYNTHÈSE ATELIERS

CONSTRUCTION COLLECTIVE D'UNE STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



SYNTHÈSE DÉMARCHE COLLECTIVE DE CONSTRUCTION D'UNE STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

CONTEXTE

Depuis maintenant 3 ans, un Projet Alimentaire Territorial a été initié à l'échelle de la Saintonge Romane, intégrant Saintes Grandes Rives l'Agglo, la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole.

Initialement, les actions menées ont concerné principalement la restauration collective dans un objectif de faire évoluer les pratiques en cuisine et de favoriser l'approvisionnement en local.

Aujourd'hui, il y a un **besoin d'élargir les champs d'actions** et cela nécessite tout d'abord une **prise de conscience des élus** et un **portage politique fort** afin de **mettre en place** des projets et de les faire **perdurer** dans le temps.

Pour cela, une **phase de réflexions** avec les élus a été lancée pour les **familiariser aux enjeux agricoles et alimentaires** de notre territoire et les **impliquer** dans la construction de projet sur le moyen – long terme.



PHASE 1 : DÉFINITION ET PRIORISATION DE ENJEUX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

La première phase de cette démarche, organisée en deux temps (un atelier destiné aux collectivités et un destiné aux citoyens), a permis de **définir et prioriser les enjeux alimentaires et agricoles de notre territoire.**

OBJECTIFS DES ATELIERS

Atelier Collectivité

- 🎯 Permettre aux élus **d'identifier** et de **s'approprier les enjeux agricoles et alimentaires** du territoire.
- 🎯 **Les prioriser** afin d'amorcer la construction d'une feuille de route autour des enjeux retenus.

Atelier Ouvert

- 🎯 **Présenter** aux habitants et acteurs du territoire (*ci-après Les participants*), le Projet Alimentaire Territorial.
- 🎯 **Présenter** aux participants les **enjeux définis** par les élus ainsi que ceux **retenus** suite à la priorisation lors de l'Atelier Collectivité.
- 🎯 **Obtenir leur avis** et **recenser leurs besoins** autour des enjeux identifiés.
- 🎯 **Susciter l'intérêt** des participants dans la construction et la mise en place de futures actions dans le cadre du Projet Alimentaire Territoriale.

ATELIER COLLECTIVITÉ – Jeudi 23 janvier 2025 – Salle Michel Doublet – Abbaye de Trizay

Animation :

- ☞ Ifrée : Fanny LE MOAL, *chargée de mission conception et animation de dispositifs participatifs*
- ☞ Communauté de communes Cœur de Saintonge : Laurène Loutre, *chargée de mission Projet Alimentaire Territorial*

Intervenant :

- 👤 Les Greniers d'Abondance : Ludovic MAMDY

Participants : 28 personnes dont 19 élus

ATELIER OUVERT – Mardi 11 mars 2025 – Salle Michel Doublet – CC Cœur de Saintonge

Animation :

- ☞ Communauté de communes Cœur de Saintonge : Laurène Loutre, *chargée de mission Projet Alimentaire Territorial*

Intervenants :

- 👤 Alain KINDER, élu des Essards
- 👤 Pascal LAVERGNE, maire de Rétaud
- 👤 David RAFFÉ, maire de Nanclas
- 👤 Jean-Pascal VIALE, maire de Romegoux

Participants : 16 personnes dont 7 agriculteurs

PRIORISATION DES ENJEUX – 42 voix

Les enjeux ont été formulés par les élus tandis que la priorisation a été faite par les élus et les citoyens.

		THEMATIQUES	ENJEUX	VOTE	%
ENJEUX RETENUS	RESSOURCES		Accompagner/valoriser les producteurs s'engageant dans des pratiques favorables à l'amélioration de la qualité des ressources (eau/haie/sol)	27	63%
	TRANSFORMATION & DISTRIBUTION		Favoriser l'organisation collective des agriculteurs entre eux et avec les acteurs publics et privés	20	50%
	AGRICULTURE		Faciliter l'accessibilité des produits locaux aux habitants	20	46%
	CONSOMMATION		Construire une offre logistique adaptée aux besoins des producteurs locaux et aux différents types de publics de consommateurs	20	46%
	RESSOURCES		Que le territoire prenne sa part dans les choix du partage de l'eau	10	30%
	AGRICULTURE		Faciliter et accompagner la transmission et reprise des fermes	12	27%
	AGRICULTURE		Viabilité et vivabilité des exploitations agricoles	8	27%
	BIODECHETS		Développer des solutions pour la gestion des biodéchets des particuliers	10	20%
	BIODECHETS		Accompagner les usagers à la notion de biodéchets	7	18%
	CONSOMMATION		Développer une identité locale alimentaire	6	18%
RESSOURCES		Promouvoir les coopératives citoyennes pour recréer du lien et développer les circuits courts	6	18%	
RESSOURCE		Sensibiliser les enfants (eau, alimentation, gaspillage, vergers)	7	13%	
CONSOMMATION		Développer une politique d'accompagnement et de soutien en faveur des publics en situation de précarité	5	11%	
AGRICULTURE		Maîtriser l'urbanisation	4	9%	
AGRICULTURE		Meilleure communication entre les agriculteurs et les autres usagers	4	9%	
CONSOMMATION		Identifier et accompagner les différents publics	4	9%	
TRANSFORMATION & DISTRIBUTION		Réorienter la consommation vers une offre alimentaire variée de grande proximité	2	7%	
RESSOURCES		Relocaliser l'alimentation pour limiter les transports (qualité de l'air)	2	4%	
TRANSFORMATION & DISTRIBUTION		Accompagner les agriculteurs et les métiers de bouche à pérenniser et développer leurs activités	2	4%	
AGRICULTURE		Economie et accès à la ressource en eau	1	4%	
CONSOMMATION		Sensibiliser et communiquer aux enjeux de la consommation locale	1	2%	
RESSOURCES		Contourner les règles absurdes	1	2%	

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Les données collectées lors de l'Atelier Ouvert ont été croisées aux réflexions des élus de l'Atelier Collectivité. L'analyse a permis de faire ressortir les grandes idées pour chaque thématique, présentées ci-après.

RESSOURCES

CONSTAT

Aujourd'hui, le constat concernant nos RESSOURCES (eau, sol, biodiversité) est le même pour tous les participants (élus et citoyens) : celui-ci est **plutôt mauvais** sur le volet **quantitatif** (surconsommations liées aux usages des ménages et aux pratiques agricoles, sécheresses, inondations) et **qualitatif** (pollution de l'eau, des sols, de l'air).

Ces faits sont notamment liés à de nombreux facteurs, souvent corrélés entre eux :

- **Dégradation des infrastructures agroécologiques** (haies, arbres, etc...)
- **Problèmes liés à la législation** ("*Non-sens des autorisations d'arrachages des haies et arbustes des dernières années*")



BESOIN



Au vu de ces constats, les participants ont souligné l'**importance de préserver nos différentes ressources** (eau, paysage, biodiversité).

IDÉES

Cela peut se faire :



en **favorisant l'installation d'agriculteurs BIO** au niveau des zones de captage,



en **restaurant les marais (zones humides)** grâce au **maintien de l'élevage de prairie**,



en **replantant des haies** notamment au niveau des parcelles remembrées,



en **utilisant des outils à disposition des collectivités (PLU, ZAP, PAEN)** pour **favoriser les infrastructures agroécologiques** dans le territoire.

AGRICULTURE

Concernant la thématique AGRICULTURE, les réflexions ont tourné autour de plusieurs sujets :

- **Les productions agricoles du territoire.**

Aujourd'hui, il y a ***trop de cultures intensives*** dont la majeure partie est vouée à l'export. Il y a ***peu de production nourricière*** avec l'observation d'une déprise de certaines qui jouent un rôle dans le maintien de nos milieux (élevage et marais). Au niveau des modes de productions, ***l'agriculture biologique est encore trop peu développée.***

CONSTAT

- **La fragilité des exploitations agricoles.**

Les participants ont identifié de nombreuses difficultés auxquelles les agriculteurs doivent faire face. Celles-ci sont de l'ordre ***financier, matériel*** ou ***humain.***

- **Les difficultés rencontrées par les porteurs de projets et les cédants (Installation - Transmission).**

Les exploitation à céder sont souvent de ***très grandes tailles*** qui ne concordent pas avec les recherches et les moyens des porteurs de projets.

- **La foncier agricole.**

Un sujet essentiel aujourd'hui encore trop peu abordé dans les projets de territoire. Il représente un bien commun, un outil de préservation des milieux, une ressource pour les agriculteurs. Les constats faits sont que ***ces terres sont souvent victimes d'artificialisation*** au profit des zones d'activités, ou bien, lorsque disponibles, ***sont méconnues des agriculteurs pourtant en recherche de foncier.***



AGRICULTURE

BESOIN



Au vu de ces constats, les participants ont souligné l'importance de **recenser et préserver le foncier agricole**, de **valoriser localement les productions adaptées au territoire**, et d'**accompagner les agriculteurs** sur toutes les phases de leurs activités (de l'installation à la transmission) sur différents champs (financiers, matériels, humains, ...)

IDÉES

Cela peut se faire :



en **travaillant avec Terre de Liens** notamment sur les questions de foncier,



en apportant des **aides financières, matérielles ou à l'accès à certaines ressources** (eau, foncier, formation, etc..) aux agriculteurs,



en **développant des projets agricoles alternatifs** (ferme communale, jardin collectif, espace test ...),



en **sensibilisant et accompagnant les propriétaires terriens** sur les enjeux liés au foncier agricole.

TRANSFORMATION & DISTRIBUTION

CONSTAT

En terme de TRANSFORMATION et de DISTRIBUTION, les constats ont été les suivants.

De manière générale, il y a un **manque de structuration des filières locales** rendant difficile la transformation et la distribution de produits locaux. Cela explique que **la logistique des producteurs soit complexe** (peu rentable, commercialisation chronophage, etc.), notamment pour ceux étant en circuit court de proximité.



À cela s'ajoute la **disparition progressive des commerces de centre-bourg** qui n'arrivent plus à survivre face aux commerces de flux, qui jouent également un rôle dans la déperdition progressive de la culture des petits commerces de proximité chez les consommateurs.

BESOIN

Au vu de ces constats, les participants ont souligné un **besoin d'optimiser les circuits logistiques en favorisant l'organisation collective des acteurs privés et publics.**

IDÉES

Cela peut se faire :



en créant des **outils de transformation** en local,



en créant une **coopérative regroupant les producteurs et autres acteurs** (collectivités, entreprises, habitants...),



en **facilitant l'accès à des locaux équipés** pour le stockage et la distribution,



en **regroupant les commandes des cantines**,



en mettant en place des **épiceries participatives** et des **magasins de producteurs** en zone rurale.

CONSOMMATION

CONSTAT

Au sujet de la CONSOMMATION, les discussions ont principalement été orientées vers le consommateur en tant qu'individu (pas de réflexion autour des professionnels alimentaires).

Un des principaux constats fait est la **faible part de produits locaux dans le panier du consommateur**. Plusieurs raisons ont été exposées :

- **difficultés financières** qui amènent certains à faire des choix sur leurs dépenses réduisant ainsi leur budget alimentaire (précarité alimentaire).
- **méconnaissance de l'offre locale**
- contraintes liées à l'**accessibilité**
- **a priori sur les prix** de ces produits.



BESOIN

Au vu de ces constats, les participants ont souligné le besoin de **travailler sur la visibilité de l'offre locale, l'accès aux produits locaux et l'accompagnement des consommateurs** dans leurs choix/pratiques alimentaires.

IDÉES

Cela peut se faire :



en **utilisant les nouvelles technologies** (réseaux sociaux, application, site internet,...) pour les achats,



en **organisant des animations** (ateliers cuisines, visites...),



en imposant des **quotas d'achats de produits locaux** dans les entreprises et collectivités,



en mettant en place des **drives fermiers**.

BIODÉCHETS

CONSTAT

Les BIODÉCHETS sont encore **trop peu valorisés**. Aujourd'hui, à part les composteurs individuels distribués aux particuliers, **il est difficile pour un particulier de valoriser ses biodéchets**.

En parallèle, la mise en place de composteurs collectifs fait débat car, en cas de mauvaise gestion, cela attire les nuisibles. Sans valorisation de ces biodéchets, ceux-ci se retrouvent en **grande quantité dans les ordures ménagères** ce qui engendrent des **surcoûts** au niveau du traitement des déchets.



BESOIN



Au vu de ces constats, les participants ont conclu qu'il y avait une **nécessité à valoriser ces biodéchets tout en accompagnant les usagers dans leurs pratiques** (cuisine anti-gaspi, tri, etc...)

IDÉES

Cela peut se faire :



en mettant en place des **composteurs collectifs** et des **plateformes de compostage**,



en **généralisant les bornes de biodéchets** dans l'ensemble des communes,



en **réduisant le nombre de levée des ordures ménagères**,



en proposant des **ateliers et formations Zéro-déchets** aux particuliers et aux professionnels.

AUTRE

SENSIBILISATION

Sur toutes les thématiques, un **manque de connaissance autour des enjeux agricoles et alimentaires des différents types d'acteurs** a été soulevé.

Ainsi, il est **essentiel de sensibiliser et d'éduquer les citoyens** sur tous les sujets en lien avec notre système alimentaire.



Cela peut se faire :

- à travers des **ateliers grands publics**,
- par la mise en place de **plans de formations destinés aux professionnels**,
- par l'organisation d'un **Défi Foyer à Alimentation Positive**,
- par la **programmation d'animations au sein des écoles**.

FAVORISER LE LIEN



Enfin, il y a également un point à intégrer systématiquement. **Celui du lien humain**. Il y a réel besoin de **recréer du lien entre les différents acteurs** d'un territoire en facilitant leur **rencontre**, le **dialogue** ainsi que la **construction de projets collectifs**.

PHASE 2 : CONSTRUCTION D' ACTIONS POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS

La deuxième phase de cette démarche avait pour objectif **de réfléchir collectivement aux actions concrètes** à mettre en place au sein du territoire afin de répondre aux enjeux identifiés en amont.

OBJECTIFS DES ATELIERS

- 🎯 **Prendre connaissance** des actions possibles pouvant répondre aux enjeux priorités lors des ateliers « Enjeux ».
- 🎯 **Prioriser** les actions.
- 🎯 **Construction collective** des actions et réflexions sur les moyens à mobiliser pour les mettre en œuvre.
- 🎯 **Identifier les potentiels partenaires.**

DÉROULEMENT DES ATELIERS

Pour éviter une surmobilisation des acteurs, les six principaux enjeux retenus lors de la première phase ont été regroupés dans trois grandes thématiques : **la préservation des ressources** (atelier 1), **le foncier, l'installation et la transmission** (atelier 2) et **la logistique, la distribution et la sensibilisation** (atelier 3).

Chaque atelier se déroulait en quatre temps :






- 1) **Présentation des partenaires existants et de leurs missions** en lien avec le sujet de l'atelier.
- 2) **Prise de connaissances des actions possibles et priorisation.**
Par groupe, les participants étaient invités à prendre connaissances des « Cartes Actions » ainsi que des « Fiches Annexes » apportant des éléments de compréhensions et des exemples de démarches concrètes¹. Il leur était ensuite demandé de prioriser les actions par ordre de préférence.
- 3) **Travail en profondeur de quelques « Carte Actions »** selon la méthode du « World Café ». Par groupe, les participants avaient une quinzaine de minutes pour approfondir une action en réfléchissant collectivement aux questions suivantes : *À quel(s) objectif(s) répond cette action ? Quels sont les résultats attendus ? En quoi consiste l'action ? Quels sont les moyens à mobiliser ? Quels sont les freins potentiels ? Quels leviers ?* Une fois le temps écoulé, les groupes changeaient de pôle « Action » et venaient enrichir les réflexions issues des échanges précédents.
- 4) **Restitution**
Enfin, il s'agissait de faire une synthèse des idées pour chaque action travaillée.

¹ Le contenu des « Cartes Actions » et « Fiches Annexes » résulte d'un croisement entre un travail bibliographique, des échanges avec les acteurs du territoire et des retours d'expériences issus d'autres territoires.

ATELIER 1 : « Préservation des ressources »

Mercredi 11 juin 2025 – Salle 3 – Saintes, Grandes Rives l'Agglo

Intervenants :

-  EPTB : Adeline MASSONNEAU, chargée de projet Protection de la Ressource, et Thomas HENRY, chargé de mission Agro-environnement
-  EAU 17 : Lucille BRUN, animatrice Re-Sources
-  GAB17 : Léa CUBAYNES, conseillère territoire Charente-Maritime
-  Chambre d'agriculture, Service Agroforesterie : Aurélien MOUREAU, conseiller Arbres Hors Forêt et Agri-environnement
-  Département, Service Agriculture : Juliette BERNARD, chargée de mission agricole


Participants : 34 personnes.

ATELIER 2 : « Foncier – Installation – Transmission »




Mercredi 18 juin 2025 – Salle réunion – CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole

Intervenants :



Foncier

-  SAFER : Nathalie DESWARTVAEGHER, conseillère foncier environnement et collectivités

Installation

-  GAB17 : Léa CUBAYNES, conseillère territoire Charente-Maritime
-  Point Accueil Installation : Nathalie DUCHIRON, animatrice PAI 17
-  Département, Service Agriculture : Juliette BERNARD, chargée de mission agricole

Transmission

-  Chambre d'agriculture, Service Transmission : Carole BÉGAUD, conseillère d'entreprise
-  ADEAR : Hugues MORANGE



Participants : 36 personnes.

ATELIER 3 : « Logistique & Distribution - Sensibilisation »




Mercredi 19 juin 2025 – Salle Michel Doublet – CC Cœur de Saintonge

Intervenants :

Logistique

-  IEPR-Service : Agathe BRUYS, coordinatrice - gestionnaire de transport
-  17 & des brouettes : Adrien MOCQUILLON, président de l'association

Distribution

-  AFIPAR : Laurence ROUHER, formatrice
-  Département : Chrystelle CERVONI, cheffe du service Agriculture Forêt Paysage
-  Les paniers de producteurs : Blandine QUINTARD

Participants : 37 personnes.

*Animation générale des ateliers : Communauté de communes Cœur de Saintonge,
Laurène Loutre, chargée de mission Projet Alimentaire Territorial*

PROFIL DES PARTICIPANTS

Type	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3
Acteur économique	3 %	3 %	8 %
Acteur environnement	15 %	6 %	5 %
Agriculteur(rice)	3 %	14 %	14 %
Élu(e)	32 %	28 %	35 %
Habitant(e)	0 %	3 %	3 %
OPA ² & autres structures de développement agricole	18 %	19 %	11 %
Technicien(ne) Collectivités	29 %	28 %	24 %

LES ACTIONS PRÉSENTÉES ET APPROFONDIES

Les actions présentées lors des sessions ont été réunies dans le tableau ci-après (page 14).

Pour l'atelier 1, les actions approfondies ont été les 5 premières actions ayant reçu le plus de vote lors de la priorisation.

Pour l'atelier 2 et 3, les sujets à approfondir ont été choisis à l'avance et imposés aux groupes après la phase de prise de connaissances des « Cartes Actions ». Plusieurs pôles étaient prévus :

Atelier 2 :

- ❖ Un pôle FONCIER, divisé en deux groupes (#1 et #2 ci-après) avec le même sujet :
 - « Construction d'une stratégie foncière »
- ❖ Un pôle INSTALLATION, divisé en deux groupes :
 - « Faciliter l'accès temporaire ou permanent aux biens vacants »
 - « Faciliter l'accompagnement des porteurs de projet et jeunes installés »
- ❖ Un pôle TRANSMISSION, divisé en deux groupes :
 - « Faciliter la rencontre entre les cédants et porteurs de projets »
 - « Mener ou soutenir des démarches d'accompagnement à la transmission »

Atelier 3 :

- ❖ Un pôle LOGISTIQUE, divisé en deux groupes (#1 et #2 ci-après) avec le même sujet :
 - « Structurer la logistique »
- ❖ Un pôle DISTRIBUTION, avec deux sujets :
 - « Développer l'accès aux produits locaux », deux groupes (#1 et #2 ci-après)
 - « Favoriser l'interconnaissance entre l'offre et la demande », deux groupes (#1 et #2 ci-après)
- ❖ Un pôle SENSIBILISATION, divisé en deux groupes (#1 et #2 ci-après) avec le même sujet :
 - « Mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable »

L'ensemble des productions des 3 ateliers est présenté dans la suite du document.

La page correspondant à la fiche action travaillée est indiquée dans le tableau page 14.

² Organisations professionnelles agricoles

Enjeux	n°	Grands Objectifs et Actions	Approfondis lors des ateliers
Préserver les ressources	Développer des filières agricoles à bas niveaux d'intrants (BNI)		
	1	Favoriser le développement des cultures BNI adaptées au territoire (chanvre, lentilles, pois chiches, etc...)	p. 15
	2	Favoriser le développement des débouchés pour créer ou consolider les filières locales	p. 16
	3	Organiser des actions de sensibilisation et de valorisation des produits issus des filières durables (concours culinaires, évènements, communication,...)	
	Participer à la transition agroécologique du territoire		
	4	Intégrer des clauses environnementales dans les baux ruraux et proposer un loyer modéré pour valoriser l'effort environnemental	
	5	Soutenir financièrement et techniquement les agriculteurs dans leur transition agroécologique	p. 17
	6	Encourager la restauration et le maintien d'infrastructures agroécologiques (haies, vergers, ...)	p. 18
	7	Valoriser la haie dans les filières bois-énergie, litières ou paillages.	
		Maintenir l'activité d'élevage extensif pour valoriser les prairies.	p. 19
	Favoriser le développement et la pérennisation de l'agriculture biologique		
	9	Soutenir financièrement et techniquement les agriculteurs en BIO	
	10	Favoriser la structuration de débouchés locaux en BIO	
11	Intégrer un objectif de surface agricole utile en BIO dans les politiques locales		
12	Réserver une part du foncier public aux projets BIO		
13	Valoriser les producteurs BIO via des outils de communication (articles, évènements, etc...)		
Préserver et Faciliter l'accès au foncier agricole	Mettre en place une stratégie foncière		p. 20
	15	Stocker du foncier pour un futur projet agricole à vocation nourricière	
	16	Mettre en place une commission Foncier Installation Transmission	
	17	Mettre à disposition le foncier agricole communal aux porteurs de projets	
	18	Mettre en place un budget "d'opportunité" pour stocker ou acquérir du foncier agricole	
	Créer une foncière agricole citoyenne		
	19	Créer une foncière agricole citoyenne	
	Protéger les terres agricoles via des outils d'urbanismes		
	21	Intégrer la protection agricole dans les documents d'urbanismes	
	22	Mettre en place des Zones Agricoles Protégées	
	Mener ou soutenir des démarches de récupération et de réhabilitation des terres en friches		
	23	Informier et sensibiliser les propriétaires sur les usages de leurs terres (modalités de location, d'utilisation ou de vente)	
	24	Identifier et réhabiliter les terrains en friche pour favoriser les activités agricoles	
	Faciliter l'accès temporaire ou permanent aux biens vacants (logement, entrepôt, ...)		
Faciliter l'installation (hors accès au foncier)	25	Répertorier et réhabiliter les biens vacants pour répondre à des enjeux agricoles ou alimentaires (habitat, production, logistique...)	p. 22
	Faciliter l'accompagnement des porteurs de projets et jeunes installés		p.23
	28	Orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs et dispositifs existants.	
	29	Soutenir l'accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets et jeunes installés	
	30	Accompagner financièrement les installations (Soutien aux investissements, études installation, ...)	
31	Faciliter la restructuration des fermes et l'installation en collectif		
Faciliter la reprise des fermes	Faciliter la rencontre entre cédants et porteurs de projets		p. 24
	33	Participer à l'organisation de temps de rencontre entre cédants et repreneurs	
	34	Mettre en place un Observatoire Transmission Installation	
	Mener ou soutenir des démarches d'accompagnement à la transmission		p. 25
	35	Faciliter l'organisation de réunions d'informations ou de formations Transmission	
	36	Soutenir l'accompagnement des cédants	
37	Promouvoir les métiers agricoles		
Optimiser la logistique de proximité	Structurer la logistique des circuits courts		p. 26
	38	Mettre en place un point de massification pour mutualiser la collecte, le stockage et la distribution.	
39	Développer des solutions de logistique partagée pour livrer les cantines, commerces et habitants		
Favoriser le développement de points de distribution de produits locaux	Développer l'accès aux produits locaux		p. 27
	40	Mettre à disposition un local ou du matériel	
	41	Participer à la structuration et la pérennisation de points de distributions de produits locaux	
42	Favoriser l'interconnaissance entre l'offre et la demande	p. 29	
42	Valoriser les acteurs impliqués dans des démarches de circuits courts		
Sensibiliser les différents types de publics	Mener des actions de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable		p. 31
	43	Organiser des évènements grand public : marchés, cinés-débats, chantiers participatifs, visites de fermes	
	44	Mettre en place un Défi Foyer à Alimentation Positive	
	45	Proposer des temps de sensibilisation sur l'alimentation durable dans les écoles et les centres de loisirs	
	46	Créer des supports réguliers de communication	
47	Création et animation d'un réseau de fermes pédagogiques		



Objectifs

*Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?*

- Préserver les ressources (eau, air, biodiversité, sols)
- Améliorer la structuration des sols
- Favoriser l'autonomie alimentaire du territoire
- Limiter les pollutions
- Diversifier les productions/revenus des agriculteurs

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Améliorer l'état général de l'environnement
- Produire, consommer, valoriser localement
- Développer des filières locales sur le territoire
- Favoriser l'autonomie alimentaire
- Favoriser une alimentation de qualité pour la santé

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

Méthodologie pour y répondre :

1. Définir les cultures Bas Niveaux d'Intrants (BNI)
2. Faire un état des lieux de la production, consommation et valorisation (alimentation, bâtiment, textile)
3. Identifier les besoins de la filière
4. Structuration des filières (surfaces, volumes, distribution...) → Créer un Comité de Pilotage
5. Sensibilisation à la production et accompagnement (technique et financier)
6. Communication sur la filière (aller au-delà du territoire) + Communiquer entre les producteurs et avec le grand public

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Acheteurs, consommateurs potentiels, coopératives,...

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Organismes d'accompagnement agricole (Chambre, GAB17,...), coopératives, agriculteurs, GMS, distribution, industriels



Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Contexte pédoclimatique
- Intérêt économique pour l'agriculteur
- Coûts du matériel agricole
- Multitude de normes et critères à respecter
- Technicité des productions



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Espace de stockage
- Outil de transformation (échelle départementale)
- CUMA : mise à disposition de matériels de désherbage mécanique pour les agriculteurs.

Logistiques ?

- Points de massification

Humains ?

- Technicien pour former les agriculteurs (conseillers)
- Besoin de moyens humains sur toute la chaîne
- Ateliers cuisine pour apprendre à valoriser les légumineuses

Financiers ?

- Créer des marchés spécifiques
- Aides à la structuration de filière
- Communication autour des aides

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Assurer la pérennité de toutes filières existantes durables et nouvelles et locales

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Augmentation de la part des produits locaux consommés
- Augmentation de la part des agriculteurs engagés dans ces filières

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Contractualisation avec des partenaires type coopératives, GMS, etc. Cela permet de sécuriser les volumes
- Restauration collective → travailler sur les marchés publics
- Favoriser le maintien et le développement des points de ventes en direct des agriculteurs (financier, technique)
- Mise en place d'un point de centralisation (AMAP, ...) pour optimiser la logistique
- Promouvoir les démarches en CCP des restaurants ou professionnels de bouche (forum, évènement)
- Mise en place d'un cahier des charges pour pouvoir communiquer
- Besoin de sensibiliser (balade à la ferme, visite active, évènement,...)
- Filière (partie logistique) structurée avec charte pour que ce soit solide

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Consommateurs, acteurs en aval des filières agricoles

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Coopératives, GMS, épiceries, collectivités, restauration collective (EPHAD, écoles, entreprises, hôpitaux, ...)

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Attention au prix
- La demande existe-t-elle ?
- Difficultés en termes de compétences commerciales pour les agriculteurs
- Trop d'information
- Identifier les filières existantes
- Quels moyens pour les cuisiniers de la restauration collective ?

Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Communication
- Support communication : outil central
- Utiliser Panneau Pocket : permettre aux agriculteurs de diffuser leur info
- Bulletin municipal
- Atelier de transformation multifonction

Humains ?

- Une personne en charge (prise de commandes, facturation,...)
- Main d'oeuvre diluée dans tous les territoires pour faciliter la transformation

Logistiques ?

- Mettre en place des points de stockage
- S'appuyer sur les épiceries rurales

Financiers ?

- Collectivité : 1ère cliente ?

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Pérenniser les changements déjà initiés
- Impact réel sur la préservation des ressources (eau, sol, etc...)
- Rallonger les rotations de cultures (6-7 ans)

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Augmenter la Surface Agricole Utile en agroécologie
- Aller vers une alimentation saine
- Avoir des sols en bonne santé et productifs

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Formations et retours d'expériences sur l'agroécologie, les pratiques agroécologiques à destination des agriculteurs et entre les collectivités
- Plantations de haies et groupe d'échanges sur le sujet
- Soutenir économiquement les structures (partenaires techniques, CUMA, CETA, etc..)
- Parcelles d'essai légumineuses et autres cultures Bas Niveaux d'Intrants (BNI)
- Soutenir économiquement les agriculteurs pour pratiques agroécologiques/vertueuses
- Objectiver les changements induits par des pratiques agroécologiques (ex : impact sur l'eau, coûts induits, euros économisés, etc...)
- Désherbage mécanique : soutenir économiquement et techniquement
- Travailler les modalités de mise en place de soutien économique
- Ateliers avec la restauration collective pour développer des débouchés aux cultures BNI permettant d'allonger la rotation
- Clarification des différents dispositifs et programmes d'actions existants

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Agriculteurs, propriétaires fonciers, restaurations collectives

Partenaires de l'action

Avec qui ?

APAD (technique), CUMA, OS, AEAG (PSE), Eau 17, chambre d'agriculture, EPCI, collectif type Les chanvriers de l'estuaire.

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Volonté des agriculteurs
- Critères PSE trop restrictif
- Levier : communiquer sur les dispositifs existants
- Sensibiliser la jeunesse



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Par l'intermédiaire d'autres structures spécialisées donc pas de besoin spécifiques

Logistiques ?

- Guichet unique pour orienter les demandes

Humains ?

- Déjà en place (au travers des différents programmes existants), coordination nécessaire

Financiers ?

- Financement des formations par le territoire

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

*Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?*

- Conséquences positives dans beaucoup de domaines :
- Services écosystémiques (biodiversité, eau, sol, carbone, air)
 - Augmentation de la productivité (auxiliaires)
 - Réponse rapide et efficace sans changer le système
 - Valorisation des IAE

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Eau de qualité
- Moins d'érosion, ruissellement, retenir l'eau, infiltration
- Productivité (pollinisation)
- Meilleure résilience aux aléas climatiques
- Paysage
- Limitation des intrants
- Amélioration matière organique
- Trame verte et bleu (corridor)

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Développer les PGAE : Diagnostic à l'échelle communale (acteurs, élus, chasseurs, agriculteurs, négoce/coopératives, Eau17, EPTB,...)
- S'appuyer sur les partenaires techniques (chambre d'agriculture)
- S'appuyer sur l'identification faite dans le cadre du PLUi (zones à risques, mares,...)
- Mobilisation des acteurs, communication sur le dispositif
- Identifier les besoins dans les communes
- S'appuyer sur les PTGE (Programme Re-Sources)
- Articulation des dispositifs pour une meilleure connaissance des élus communaux
- Cibler les secteurs prioritaires
- Maitrise foncière des communes pour planter des haies
- Favoriser les IAE qui répondent à plusieurs enjeux

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Agriculteurs, collectivités, producteurs d'eau potable, tourisme, grand public

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Partenaires techniques, agriculteurs, chambre d'agriculture, Coop Carbone LR, interpro, FD chasse, EPTB, Syndicat BVR

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Entretien des IAE
- IAE et sécurité sanitaire
- Respect des règles de la PAC
- Articulation fonciers/propriétaires



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Support de connaissances sur les IAE
- Bien communiquer sur toutes les IAE disponibles (pas uniquement la haie)
- Technique : Etude sur les transferts qui sont valorisables
- Étude cartographique EPTB

Logistiques ?

Humains ?

- Renforcer les moyens humains pour l'accompagnement technique
- Identifier dans les EPCI une personne qui relève les besoins communaux et oriente vers les bons dispositifs

Financiers ?

- Accompagnement sur l'entretien des haies
- Mobiliser les financements (Département 17, coopératives, Maison de Cognac, collectivités, ..)
- MAEC / Aides directes
- PAC
- Aides compensation (LGV)

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Ressource en eau
- Climat, biodiversité
- Souveraineté alimentaire
- Transition agroécologique

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Bien-être animal
- Préservation quantité et qualité de l'eau
- Maintien du bocage charentais
- Maintien de l'agriculture [Revenu Rémunérateur]

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

Structuration d'une filière viande pour la restauration :

- collective + commerciale : filière de qualité à valeur ajoutée, les bas-morceaux sont vendus en collectif et les autres en commercial.
- caissettes ? : berger itinérant avec valorisation d'autres surfaces (couverts, prairies inutilisées, espaces verts)
→ ex : Cercoux

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Communes, citoyens, agriculteurs

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Atelier de découpe Saujon (CARA),
département avec association de
collèges

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

Attention au choix du modèle
économique et à la formation



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Clôtures

Logistiques ?

- Mutualisation des moyens avec l'atelier de découpe de Saujon

Humains ?

- Commerciaux pour la vente des produits
- Formation des agents communaux
- Participation des habitants de la commune

Financiers ?

- Public (AEAG...)
- Financement communal

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- 1) Limiter taille des exploitations et des agrandissements
- 2) Faciliter l'accès au foncier
- 3) Avoir une stratégie de sécurité alimentaire
- 4) Favoriser le lien entre les habitants autour de la politique agricole --> dimension pédagogique
- 5) Protection des espaces paysagés (ORE)

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- 1) Favoriser les exploitations à taille humaine
 - Permettre la diversité des exploitations et des productions
 - Protection environnementale et paysagère
- 2) Favoriser l'installation agricole
 - "Sacraliser" du foncier pour maintenir l'enjeu nourricier (ZAP)
 - Avoir plus d'espaces agricoles dédiés à l'enjeu alimentaire
- 3) Débouchés locaux
- 4) Déploiement de jardins partagés
 - Reconnecter à la pratique du jardinage
 - Reconnection sociale et aussi % d'auto-suffisance
- 5) Garant du maintien de la biodiversité


Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- 1) Avoir une réserve foncière "communautaire" en lien avec les autres réserves foncières
- 2) ZAP, déterminer les objectifs/partenariats/cahiers des charges de la ZAP
- 3) Les collectivités et autres structures s'engagent à acheter la production liée à la stratégie foncière locale
- 4) Terrains communaux/intercommunaux proposés à l'animation d'une association d'habitants
- 5) ORE (Obligations Réelles environnementales) : Acte notarié - fixer l'usage d'une parcelle naturelle.


Destinataires de l'action

Pour qui ?

 Agriculteurs, porteurs de projets, collectivités, habitants

Partenaires de l'action

Avec qui ?

 Terdev, Terres de lien, ESAT, Interco, SAFER

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Attention (!) à la destination de la production (alimentaire et locale)
- Eviter les monocultures territoriales
- ! à la propriété des terrains à acheter (qualité d'exploitation), à la rentabilité économique des projets, ! à la définition des cahiers des charges.

Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

Logistiques ?

Humains ?

- Prévoir un budget d'animation, de recrutement pour "coordonner"
- Créer ou organiser des instances de décisions.

Financiers ?

- Prévoir/Identifier un budget d'investissement foncier.

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Le foncier est nécessaire à l'installation.
- Sans stratégie → Aboutissement à une non-maîtrise du foncier et des objectifs.
 - Finaliser la coordination des différents acteurs

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Maintenir et développer une agriculture nourricière
- Garder un maillage du territoire et une diversité d'offres

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Connaissances des biens potentiellement mobilisables (biens publiés, friches,...)
- Mise en place d'une commission foncière (rythme, acteurs, etc...)
- Passer en revue les différents porteurs de projets, cédants potentiels, passer en revue les dynamiques foncières. *Attention action chronophage : temps dédié par les différents acteurs.*
- Stocker du foncier pour faciliter l'implantation du foncier
- Faire un diagnostic territorial (sol, urbanisme, eau, ...)
- Encadrement des prix du foncier (rôle des acteurs agricoles et collectivités)
- Ouvrir et maintenir l'existence des conventions SAFER (accès Vigifoncier) aux 3 EPCIs.

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Porteurs de projets

Partenaires de l'action

Avec qui ?

SAFER, Terre de liens, collectivités, acteurs environnement, Pays Saintonge Romane (Service SIG)

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Développement de photovoltaïque sur les terres agricoles
- Accompagner la valorisation en parallèle (débouchés)



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Construire une base de données / un observatoire des terres dispo

Logistiques ?

Humains ?

Financiers ?

- Stockage
- Diagnostic

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

*Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?*

- Faciliter l'arrivée de futurs installés
- Développer une activité supplémentaire (transformation)
- Éviter le délabrement des bâtis occupés

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Maintenir l'agriculture locale
- Maintenir la résilience alimentaire locale
- Conserver ou favoriser l'emploi
- Donner une seconde vie aux bâtiments
- Limiter l'artificialisation

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Repérer les logements et bâtis vacants, lieux aménageables, dans les communes. Les faire remonter à l'EPCI (listes).
- [Biens sans maîtres] : Identification → procédure complexe - se rapprocher de la SAFER.

Rôle des élus :

- Trouver le propriétaire et communiquer : Pourquoi le bien est-il vacant ? Accord pour le mettre à disposition ?
 - Oui : le mettre en contact avec le porteur de projet + aides rénovations à mobiliser
 - Non : le convaincre via l'échange (avantages, revenus, aides à la rénovation, etc...)
- La commune achète le bien à l'amiable ou par préemption.

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Porteurs de projets,
communes, citoyens

Partenaires de l'action

Avec qui ?

SAFER, communes, ANAH,
département, chambre d'agriculture,
EPCI, notaires



Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Prendre le bon bâtiment pour le bon projet
- Freins : conflits d'usages (animaux dans les bourgs, zonage dans les documents d'urbanismes, etc...)



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

Logistiques ?

Humains ?

Financiers ?

- Chargé(e) de mission
- Porteur de projet doit être réactif et motivé
- Temps pour repérage : élus structure + vente, mise en relation

- Budget collectivité, puis loyer bas pour porteur de projet

Intitulé de l'action



Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Assurer le renouvellement des agriculteurs
- Diversification des productions
- Vivre de son métier
- Installation viable économiquement

FICHE ACTION

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Lever les freins à l'installation pour les Hors Cadre Familial
- Dynamiser l'installation sur le territoire en développant les débouchés locaux

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Partenariat renforcé avec les différentes structures d'accompagnement agricole (PAIT, chambre d'agriculture, GAB17, département, Terre de liens, ADEAR,...)
- Accompagner dans la recherche de débouchés
- Accompagner les actions de formation au sens large (groupe d'échange, tutorat, formation, visite,...)
- Financer le diagnostic individuel pour caractériser la ferme en vue de transmettre (les chiffres, terres, instabilités,...)
- Diagnostic territorial des fermes à transmettre et sur le foncier
- Mise en place d'une commission foncier / installation / transmission
- Permettre aux porteurs de projet de lire et comprendre les documents comptables
- Diffuser aux porteurs de projet le guide d'installation BIO Nouvelle Aquitaine ou autres documents dès le PAIT

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Porteurs de projets et jeunes installés

Partenaires de l'action

Avec qui ?



SAFER, mairies, EPCI

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Accès aux financements
- Gestion et quantité de temps
- Charges administratives
→ identifier ou déléguer
- Conditions climatiques
→ adapter la production



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Mise à disposition de salle
- Communication

Logistiques ?

Humains ?

- Commission foncier-installation-transmission
→ personnel collectivité
- Animation, réalisation étude, réalisation d'actions, communication

Financiers ?

- Budget EPCI
- Budget Partenaire
- Appel à projet

Intitulé de l'action



Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Pérenniser les exploitations existantes
- Transmettre la connaissance et le savoir-faire technique
- Maintenir des fermes à vocation nourricière
- Développer des productions nourricières (diversification, nouveaux ateliers)
- Répondre aux attentes des cédants et des porteurs de projets

FICHE ACTION

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Développer des fermes plus adaptées au contexte climatique, économique et territorial
- Garder une identité agricole
- Éviter que les fermes partent à l'agrandissement
- Maintenir les emplois et savoir-faire des territoires
- Favoriser la viabilité des fermes à transmettre (débouchés)


Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- S'appuyer sur les mairies pour la connaissance du terroir
- Organiser des événements sur les territoires
- Favoriser la communication pour donner de la visibilité sur les fermes à reprendre via des médias "modernes" (réseaux sociaux, vidéos, etc...)
- Mettre de l'information dans les bulletins municipaux / Panneau Pocket
- Favoriser la communication sur les outils existants (Objectif terres (Terres de liens), Répertoire Départ Installation (Chambre d'agriculture),...) pour informer les agriculteurs - Plaquette sur les outils existants.
- Accompagner des collectifs d'agriculteurs pour développer des filières
- Créer une commission installation/transmission/foncier


Destinataires de l'action

Pour qui ?

 Porteurs de projets, cédants, organismes techniques, élus.

Partenaires de l'action

Avec qui ?

 Terres de liens, ADEAR, chambre d'agriculture, PAIT, élus

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Sécurisation du patrimoine des agriculteurs
- État actuel des fermes
- Agrandissement et taille des fermes
- Compétences en gestion d'entreprises



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Outil d'identification des fermes à transmettre (observatoire)

Logistiques ?

Humains ?

- Moyen humain dans les collectivités
- Mobilisation des élus pour communiquer avec les agris

Financiers ?

- Sécuriser le côté financier pour les agriculteurs.

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Maintenir le maillage des exploitations
- Développement marché local
- Exposer, travailler d'autres schémas de transmission (collectifs)

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Sécurité alimentaire → offre de produits locaux
- Installation nouvelle → diversification


Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Information : réunions, ateliers
- À l'échelle locale (commune)
- Appui financier des EPCI (ex : diagnostic d'exploitation à céder → mise à disposition de moyens humains (animateur,...))
- Document récapitulatif des démarches, outils, contacts en lien avec la transmission


Destinataires de l'action

Pour qui ?

 55 ans et + → agriculteurs, propriétaires sur le territoire

Partenaires de l'action

Avec qui ?

 PAIT, SAFER, CIA, intercommunalités, associations (Terre de liens, ADEAR,...), MSA

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Pas de mobilisation



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Support communication

Logistiques ?

Humains ?

- Animation

Financiers ?

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Pérenniser les outils existants
- Tendre vers une autonomie alimentaire
- Libérer du temps pour les producteurs
- Économie de GES
- Matériels aux normes
- Meilleure rémunération des producteurs

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Faciliter l'approvisionnement des produits locaux
- Gain de temps
- Gain d'efficacité
- Optimisation des circuits
- Meilleurs revenus
- Augmenter la part des produits locaux dans les assiettes.

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Création de points de massification → Idée : développer des sous-points de massification de 17 & des Brouettes.
- Réfléchir au fonctionnement du point de massification : soit comme 17 & des Brouettes, soit comme un magasin central (géré par une collectivité) ou soit en SCIC (attention avec adhésion si charte) → Pour cela, étude à réaliser au préalable sur la localisation (chaque EPCI ? échelle PAT ?)
- Envie d'avoir un pôle "logistique" qui assurerait plusieurs fonctions (stockage, légumerie, points de distribution type AMAP, épicerie participative) → *Remarque : ce type de structure permet d'augmenter les volumes des commandes/livraisons grâce aux espaces de stockage.*
- Identifier les besoins : points de productions et points de livraisons
- Regrouper la demande pour optimiser
- Coordonner

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Tous les acteurs du territoire
Producteurs, acheteurs

Partenaires de l'action

Avec qui ?

IEPR, Saint Fiacre, JA, GAB17,
coopérative & négoce, collectivités
territoriales, chambres, etc...

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- ! Ne pas recréer ce qui existe
- Faire preuve de souplesse
- Sur les événements type Semaine du Gôut, les plans alimentaires sont communs donc compliqué niveau volume
- Intérêts : Dégager du temps aux différents acteurs en mutualisant
- S'adapter à chaque territoire

Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Assurer la capacité de stockage (besoin)
- Camions
- Plateforme/locaux

Logistiques ?

- Coordination assurée par le PAT
- Outil informatique

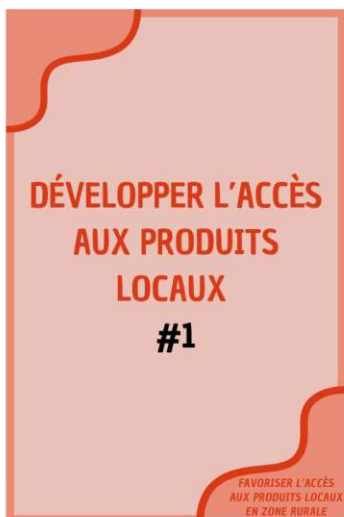
Humains ?

- Mutualisation des moyens humains
- Besoin que les partenaires s'associent = COOPÉRATION
- Collectivités = Rôle de liant, besoin qu'elles fédèrent les acteurs
- Coordination
- Expertise

Financiers ?

- Budget EPCI
- Budget Partenaire
- Appel à projet
- €€

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Réussir à intégrer davantage de produits locaux en restauration collective
- Développer des points de livraisons (*un accès aux produits locaux près de chez eux en milieu rural*) pour les consommateurs particuliers

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Faciliter l'accès aux produits locaux aux consommateurs

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Obliger les agents de collectivités à consommer les produits locaux et les impliquer / leurs besoins et exigences (de qualité)
- Informer les élus et consommateurs de ce qui existe déjà (*la communication c'est de la répétition*)
- Créer des points de vente complémentaires de ceux qui existent déjà → un appui aux producteurs pour organiser le point de vente (activité de vente)
- Sourcing puis sensibilisation des agents rédigeant les marchés publics (Saintes) aux possibilités sur le territoire
- Faire connaître 17 et des Brouettes + IEPR services auprès des communes concernées par les marchés gré à gré.
- Essaimer des initiatives à petite échelle (paniers ...) cela n'empêche pas la coopération entre elles (d'autres groupes de producteurs)

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Personnel de restauration collective,
consommateurs particuliers

Partenaires de l'action

Avec qui ?



Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- L'encadrement des professionnels de la restauration collective n'est pas si facile.



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Investir dans du matériel pour traiter des produits bruts
- Aménager les postes
- Bulletins municipaux différents des plaquettes trop nombreuses

Logistiques ?

Humains ?

- L'intégrer aux fiches postes futurs recrutement

Financiers ?

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Faciliter l'accès aux produits locaux dans les restaurants et auprès des particuliers
- Structurer et conforter l'existant
- Harmoniser la circulation des infos
- Toucher une part plus importante de la population
- Maintenir les producteurs locaux

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Une part de produits locaux dans les menus et chez les particuliers en augmentation
- Un nombre de points de distribution plus important
- Une bonne connaissance des lieux de distribution
- Une offre diversifiée sur les territoires

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Communiquer sur les initiatives existantes dans les conseils municipaux / moyens de communication des collectivités
- Augmenter la visibilité des producteurs locaux sur les marchés (+17) et sur toutes les manifestations - lieux de distributions
- Faire une étude de marché sur les territoires pour connaître les besoins des consommateurs + nouveaux modes de distribution
- Faciliter l'introduction des produits locaux dans les GMS (Attention prix et volume VS image producteurs)
- Former les cuisiniers notamment sur les menus végétariens qui permet de développer les produits locaux (équilibre prix des menus et légumineuses)
- Favoriser l'introduction de produits locaux dans les supérettes des territoires (ex : Oeufs de Pibot à Port d'Envaux)

Destinataires de l'action

Pour qui ?



Particuliers, scolaires

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Agriculteurs, IEPR-Services, Elus/EPCI



Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Prix des produits
- Volume



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Développer les supports de communication

Logistiques ?

- Mettre à disposition des locaux pour la distribution

Humains ?

- Temps d'animation pour accompagner le développement de nouveaux points de distribution
- Formateurs

Financiers ?

- Subvention des communes et EPCI pour développer de nouveaux points de distribution (ex : paniers de producteurs)
- Afficher financièrement la volonté politique (RHD)

Intitulé de l'action



Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Identifier les producteurs
- Créer du lien, du contact
- Développer l'approvisionnement local pour les restaurants privés

FICHE ACTION

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Mieux se connaître
- Augmenter la consommation de produits locaux
- Faire connaître les lieux où acheter local

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Réseaux sociaux (ex : Facebook PAT ?)
- Informer les citoyens sur les producteurs locaux via des supports de communication (journaux municipaux, application, etc..) tel que Panneau Pocket, Vie d'Ici, "Ma ville, mon commerce"
- Informer les acheteurs RHD des potentialités AGRILocal
- Communiquer lors de manifestations grand public (sensibilisation)
- Valoriser les producteurs lors d'évènements organisés par les associations, municipalités → Utiliser les produits locaux en informant les visiteurs sur les fournisseurs (ex : repas des aînés, fêtes de village, marche gourmande ...) [au moins en partie]
- Dans les cantines : acheter local et informer les familles et élèves (pictos)
- Créer un support de communication pour les marchés (bâches)
- Mener des actions en faveur des quartiers "défavorisés" (faire connaître les produits, rencontrer les producteurs)

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Citoyens locaux, élèves familles, touristes, citoyens non véhiculés

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Campings, département, chambre d'agriculture, centre de loisirs, collectivités, Office du Tourisme, CCAS, assos restaurateurs, APE

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Éviter de multiplier les outils (fédérer sur les outils existants)



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Bâches / Stands
- Cartes

Logistiques ?

Humains ?

Financiers ?

Intitulé de l'action



Objectifs

*Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?*

- Simplifier, unifier, coordonner les canaux d'information → plateforme numérique
- Créer un lieu de proximité logistique avec soutien communal pour paniers habitants
- Répertoire complet des producteurs locaux numériques et papiers
- Mise à disposition d'un lieu communal pour les producteurs

FICHE ACTION

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Efficacité, part des acteurs locaux (restaurateurs, habitants) évolue positivement - Nombre croissant d'usage de la plateforme numérique
- Investissement des habitants / diversité des propositions en productions locales
- Nombre de visites (sites internet,..), distribution papier, communication communale, réseaux sociaux
- Faire connaître aux habitants
- Moins de canaux de distribution, moins de sollicitation


Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Unifier l'accès à la production locale par la création/adaptation d'un site/plateforme numérique unique
- Lieu de proximité - soutien association "Bouge ton Coq". Partage, distribution, gestion par habitants - lieu participatif, soutien communal
- Créer ou améliorer un répertoire complet (identité, production, ...) des producteurs locaux à destination des habitants.
- Halles mises à dispo des producteurs gracieusement par la commune
- Identifier / Mesurer les besoins et l'existant - Coconstruire une coordination sous l'égide du département (maitre d'ouvrage)


Destinataires de l'action

Pour qui ?

 Habitants, restauration (collective, privée), producteurs

Partenaires de l'action

Avec qui ?

 Communes, chambre d'agriculture, département, associations

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Besoin de financement / Modèle économique
- Diversité des contraintes du métier
- Fatigue informationnelle / surabondance de sollicitation



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Mise à disposition d'un lieu par la commune pour les producteurs

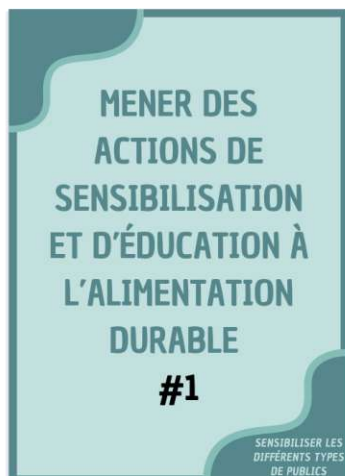
Logistiques ?

Humains ?

Financiers ?

- COPIL, coordination département
- Canaux de diffusion
- Chargé(e) de mission

Intitulé de l'action



FICHE ACTION

Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Inciter à une meilleure conduite pour une meilleure santé
- Informer le grand public sur les enjeux de l'alimentation

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Changer les habitudes et instaurer des routines plus durables
- Redonner un sens à l'alimentation pour une meilleure santé

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Recentrer la sensibilisation autour de thématiques + positives et - culpabilisantes
- Diversifier les outils et moyens de communication / de sensibilisation pour ouvrir + à la discussion
- Éduquer les parents et leurs transmettre des outils/gestes faciles du quotidien
- Ordonnance verte pour les femmes enceintes (*paniers BIO*)
- Réapprendre aux consommateurs la réalité et la pénibilité du métier de producteurs
- Immersion des enfants à la ferme → Ateliers, une matinée plusieurs fois dans l'année
- Actions de sensibilisation / communication dans les grandes surfaces/zones commerciales et sur les axes de circulation
- Forum des producteurs et artisans locaux ouvert au grand public

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Grand public - élargir aux parents (pas que aux élèves), élus, encadrants et animateurs s'occupant d'enfants.

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Centres de loisirs, GMS



Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Affichage → débloquer de nouveaux lieux d'affichage pour ne pas limiter les budgets



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Véhicules pour le transport vers les fermes

Logistiques ?

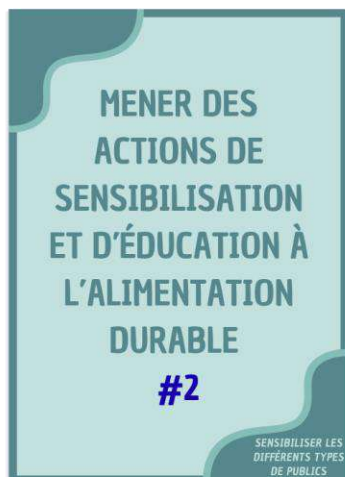
Humains ?

- Partenariats avec les centres de loisirs (*transports ?*)

Financiers ?

- Aides financières aux producteurs pour rendre + accessible aux consommateurs.

Intitulé de l'action



Objectifs

Pourquoi cette action est prioritaire ?
Pourquoi la mettre en oeuvre ?

- Développer les connaissances des publics sur l'alimentation, l'agriculture, les productions ...
- Lutter contre l'agribashing
- Diversifier l'alimentation (budget élevé car produit ultra-transformé)
- Éduquer les chefs de cuisine pour qu'ils transmettent aux enfants.

FICHE ACTION

Finalités

Quels sont les résultats attendus ?

- Moins de GA
- Changement de pratiques alimentaires
- Interconnaissance avec ceux qui "savent" (anciens) ou experts bénévoles
- Refaire le lien entre agris et grand public

Description de l'action

En quoi ça consiste ?

- Ferme "pédagogique" : aller sur le terrain à la rencontre des agriculteurs volontaires → 1/ école/ saison.
- Les agriculteurs peuvent planter avec les enfants
- Ateliers de cuisine pour les enfants et les adultes (restaurants)
- Sensibilisation dans les lieux culturels
- Mise en place d'un kit de sensibilisation "ludique" tout public + malle qui s'ancre dans le territoire à mobiliser dans différents lieux.
- [Une famille de produit = 1 info] → *tant de production, environnement, à quoi ça sert ?, recettes*
- Retravailler les calendriers de saisons avec les agriculteurs

Destinataires de l'action

Pour qui ?

Tout public, enfants (périscolaire, scolaire), famille

Partenaires de l'action

Avec qui ?

Collectivités territoriales, restaurateurs, agriculteurs, chambre d'agriculture, inspection académique

Points de vigilance

Quels freins potentiels ? Quels leviers ?

- Normes accueil grand public
- Jardins partagés : milieu rural ne fonctionne pas



Besoins pour mener l'action

Quels moyens à mobiliser ?

Matériels ?

- Municipalité peut prêter transport
- Salle pour atelier cuisine avec producteurs

Logistiques ?

- Réseaux de communication

Humains ?

- S'occuper des jardins de manière générale pour pérenniser les actions

Financiers ?

- Coûts transport
- Rémunération du producteur → charte avec tarification en fonction âge

VERS UNE CULTURE COMMUNE

Au-delà de permettre aux élus...

- ❖ De **comprendre les grands enjeux du système alimentaire globale** tout en identifiant et en s'appropriant les **enjeux spécifiques à leur territoire**.
- ❖ D'**identifier les champs d'actions possibles** et de **construire une stratégie agricole et alimentaire** sur du moyen long terme,

... cette démarche avait également la volonté de :

- ❖ **Faire prendre conscience** aux élus de la **dimension transversale** des Projets Alimentaires Territoriaux avec les différents services et projets publics.
- ❖ **Favoriser l'échange et la construction d'une réelle dynamique collective** entre les élus entre eux mais également avec les autres acteurs du territoire (agriculteurs, habitants, associations, organismes d'accompagnement agricole)
→ Renforcer une **culture commune**, une vision partagée.



Figure 1 : Prospective Territoriale, TATA-BOX, licence creative commons BY NC ND

SUITE

Les échanges réalisés tout au long de la démarche ainsi que les productions obtenues lors des ateliers « Actions » serviront à **nourrir le travail de révision du Projet Alimentaire de Saintonge Romane** (évaluation et construction de la nouvelle feuille de route) et **d'aider les élus dans leurs prises de décisions**.

Pour **enrichir la réflexion engagée et accompagner le passage à l'action**, un **voyage d'étude** est prévu. Cette immersion permettra de **s'inspirer** de démarches concrètes et de **s'outiller** pour la mise en œuvre d'actions adaptées au contexte local.

Production du support



Communauté de communes Cœur de Saintonge – Mathieu BARBAUD, directeur général des services, et Laurène Loutre, chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

Production des cartes



Pays de Saintonge Romane – Antoine Hersent, chef de projet SIG et observatoires

Partenaires d'animation



Ifrée – Fanny LE MOAL
Les Greniers d'Abondance – Ludovic MAMDY

Financement :



Fonds Européens LEADER

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Autres partenaires



Communauté de Communes Cœur de Saintonge

Laurène Loutre – Chargée de mission Projet Alimentaire Territorial

loutre@coeurdesaintonge.fr – 06 62 78 68 10